

Catalogue de formations URHAJ-AuRA

Édition 2022

■ Accueil des publics et
accompagnement social

■ Management et RH

■ Juridique

■ Gestion d'une résidence sociale



SOMMAIRE

Calendrier 2022	3
L'URHAJ en Auvergne Rhône-Alpes Un réseau de compétences	4
L'URHAJ en Auvergne Rhône-Alpes Un organisme de formation	6
Formations	
• Accueil des publics et accompagnement social	10
• Juridique	17
• Gestion d'une résidence sociale	20
• Management et RH	22
Et pour aller plus loin	24
• Outils de la formation professionnelle	25
• Le développement des compétences en AURA c'est aussi	26
Contacts	27

CALENDRIER 2022 EN UN COUP D'OEIL

**10 FORMATIONS VOUS SONT PROPOSÉES SUR L'ANNÉE 2022
SE RASSEMBLANT SOUS 4 THÉMATIQUES !**

Accueil des publics et accompagnement social

Management et RH

Juridique

Gestion d'une résidence sociale

Dates	Intitulé de la formation	Public	Durée	Tarifs adhérents	Tarifs non-adhérents	Lieu
13/01	RGPD	Directeur.trice.s	1j - 7h	Si ACT : 20€ repas/pers. Si refus ACT 180€ + 20€ repas/pers.	235€ + 20€ repas / pers.	YMCA 1 rue Charny 69100 Villeurbanne
10/02 et 11/02 et 14/06	Construire un projet collectif avec les résident.e.s	Fonction socio-éducative	3j - 21h	Si ACT : 60€ repas/pers.Si refus ACT : 540€ + 60€ repas / pers.	700€ + 60€ repas / pers.	76 avenue Léon Blum 38000 Grenoble
10/03 et 11/03	Accompagner les jeunes dans leur quotidien sur les gestes d'éco-citoyenneté	Tout public	2j - 14h	Si ACT : 40€ repas / pers. Si refus ACT : 360€ + 40€ repas / pers.	470€ + 40€ repas / pers.	Immeuble «Le Parhéliou» 12 - 14 Av. Antoine Dutrievoz, 69100 Villeurbanne
31/03 et 01/04	Accompagnement à l'éducation et l'inclusion numérique des résident.e.s	Fonction socio-éducative	2j - 14h	Si ACT : 40€ repas / pers. Si refus ACT : 360€ + 40€ repas / pers.	470€ + 40€ repas / pers.	Résidence Joseph Fontanet 95 boulevard Lepic 73100 Aix les Bains
25/04 et 26/04	La gestion du budget comme levier vers l'autonomie des jeunes	Fonction socio-éducative	2j - 14h	Si ACT : 40€ repas / pers. Si refus ACT : 360€ + 40€ repas / pers.	470€ + 40€ repas / pers.	La Manu, 8 rue de la Manutention 26000 Valence
18/05 et 19/05	Prévention et gestions des conflits	Fonction socio-éducative	2j - 14h	Si ACT : 40€ repas / pers. Si refus ACT : 360€ + 40€ repas / pers.	470€ + 40€ repas / pers.	à confirmer
08/06 et 09/06 et 19/09	Accompagner le développement des compétences psycho-sociales des résident.e.s	Fonction socio-éducative	3j - 21h	540€ + 60€ repas / pers.	700€ + 60€ repas / pers.	à confirmer
20/09 et 21/09	Gestion du bâti et du patrimoine	Directeur.trice.s, Responsables agents de maintenance	2j - 14h	420€ + 40€ repas / pers.	545€ + 40€ repas / pers.	Lyon
octobre 2022	Droits des étrangers	Fonction éducative	2j - 14h	Si ACT : 40€ repas / pers. Si refus ACT : 360€ + 40€ repas / pers.	470€ + 40€ repas / pers.	Lyon
17/11 et 18/11	Gestion de son temps au travail	Tout public	2j - 14h	Si ACT : 40€ repas / pers. Si refus ACT : 360€ + 40€ repas / pers.	470€ + 40€ repas / pers.	Valence

L'URHAJ

EN AUVERGNE

RHÔNE-ALPES

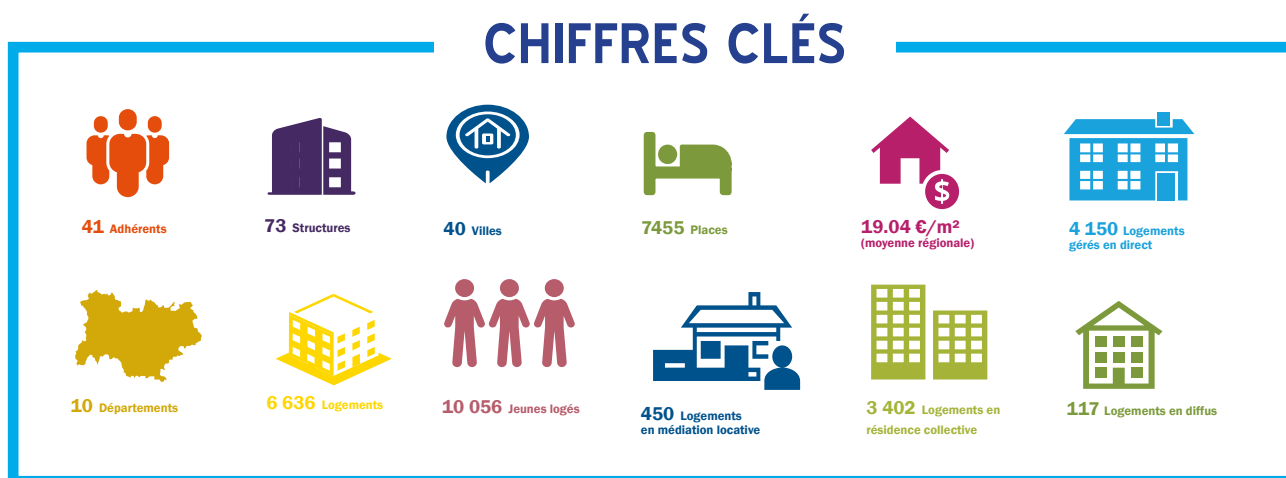
Un réseau de
compétences

■ L'URHAJ AURA ET SON IMPLANTATION

L'URHAJ Auvergne-Rhône-Alpes regroupe les structures Habitat Jeunes [HJ] sur 10 des 12 départements de la région et dans 40 villes. Le foyer jeune travailleurs [FJT] initial, qui reste un pilier fort et fiable de notre réseau, n'est pas la seule forme offerte aux jeunes sur l'ensemble du territoire : services logement et plateformes qui accompagnent et orientent, mais aussi solutions en diffus, projets intergénérationnels, habitats mobiles, micro-résidences, colocations ou hébergement chez l'habitant, résidences accueillant des publics spécifiques.

En 2020, 41 adhérents Habitat Jeunes ont la qualité de personnes morales et deux celles de personnes physiques, soit un total de 43 adhérents pour 73 établissements. Sur ces 41 adhérents, 2 sont des villes, 2 sont des CCAS et 1 est un CIAS.

Pour plus de détails sur l'ensemble de notre réseau, vous pouvez consulter l'Observatoire 2021 qui regroupe les données de l'année 2019 : <https://www.habitatjeunes-aura.org/observatoire-2021-est-sorti/>



L'URHAJ-AuRA compte 6 salarié.e.s permanents : - directeur régional - directrice adjointe - assistante de direction - 2 chargés de mission ingénierie - chargée de mission jeunesse, et accueille 2 volontaires en service civique chaque année.

■ LE PÔLE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES DE L'URHAJ-AURA

Le présent catalogue de formations de l'URHAJ AuRA s'intègre dans une **démarche globale d'accompagnement des élu.e.s et des professionnel.le.s** de notre réseau. A ce titre, il est l'un des outils privilégiés du pôle de développement de compétences créé au cours de l'année 2021 dont les objectifs sont d'identifier, d'accompagner et de former les personnes qui font aujourd'hui et feront demain le réseau Habitat Jeunes. Sous la direction du directeur régional et avec l'appui en coordination de la directrice adjointe, ce pôle déploie sur l'année 2021 et 2022 les actions ci-après :

Proposer des cycles de formations

Planification annuelle

- > Formations des salarié.e.s des structures adhérentes.
- > Formations des élu.e.s.
- > Accès à nos formations pour les non adhérents.

Animer le groupe de travail régional Développement de Compétences

Tous les 2 mois

- > Cartographie des compétences existantes dans le réseau.
- > Veille et réflexion sur l'évolution des métiers.
- > Définition d'une stratégie d'accompagnement territoriale des emplois et des carrières.

Participer à la Commission formation entre UNHAJ et URHAJ's

2/3 fois/an

- > Cohésion des formations du réseau sur l'ensemble du territoire national.
- > Mutualisation des moyens [collecte des besoins, tarification, formateurs, outils de suivi Qualiopi].

L'URHAJ

EN AUVERGNE

RHÔNE-ALPES

Un organisme
de formation

■ LES RAISONS DE NOUS FAIRE CONFIANCE

La formation est l'un des axes de mise en œuvre du projet associatif de l'URHAJ Auvergne-Rhône-Alpes. Elle vient soutenir la montée en compétences des différents acteurs, salarié.e.s [direction, équipes socio-éducatives, équipes administratives et techniques], et bénévoles du projet Habitat Jeunes, et favorise également une culture commune qui s'appuie sur l'éducation populaire.

+ Une offre qui répond aux besoins des structures du réseau

Les thèmes sont spécifiques à nos métiers, résultant d'une consultation annuelle des attentes des adhérents [collecte entre Mars et Avril 2021 et diffusion en Juin], des sollicitations et demandes en continu sur des temps de rencontres [café DD, visio socio-éduc, visites terrain, groupe de travail régional de développement de compétences].

+ Un catalogue qui répond au maximum pour cette nouvelle année aux demandes :

- De décentralisation des formations sur le territoire régional.
- De disposer d'outils pour chaque formation et supports pédagogiques.

+ Une diffusion du catalogue annuel en N-1 pour une meilleure prévision du plan de formations des structures adhérentes.

+ Des intervenants experts dans leur domaine.

+ Une volonté de faire appel à des intervenant.e.s du réseau, ayant connaissance de l'Habitat Jeunes.

+ L'application d'une pédagogie active et de partage d'expériences.

+ Un référencement DATA DOCK.

+ La certification Qualiopi depuis 2021.

Cette certification permet de reconnaître la fiabilité et la qualité des formations aux critères définis par la loi en prenant en compte les moyens techniques et pédagogiques, la qualité du corps professionnel, ainsi que l'adéquation aux besoins du public formé. Et permet la prise en charge des formations par votre OPCO.

+ Une possibilité de réaliser des formations sur mesure, spécifique au besoin de votre structure.

+ Une équipe à l'écoute, réactive et structurée

DIRECTEUR RÉGIONAL développement	
DIRECTRICE ADJOINTE coordination	CHARGÉE DE MISSION JEUNESSE suivi pédagogique
	ASSISTANTE DE DIRECTION suivi administratif

LES MODALITES DE LA FORMATION

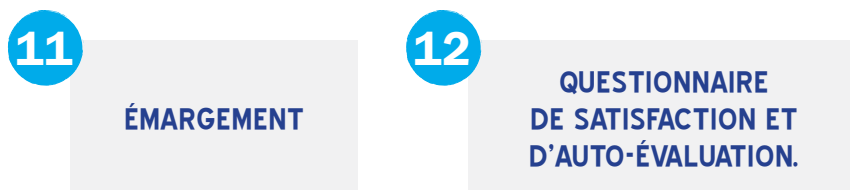
■ PROCESS DE QUALITE

- + Chaque formation est composée de 8 à 15 personnes ; en-deçà de 8 participant.e.s, l'URHAJ-AuRA ne sera pas en mesure de réaliser la formation.
- + La participation aux formations est possible après inscription formalisée par la signature de la convention de formation.
- + Nous favorisons les lieux de formation qui sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Lors du formulaire d'inscription, vous pouvez indiquer votre situation de handicap ; nous aménageons des solutions et un accueil au cas par cas.

■ EN AMONT



■ JOUR J



■ EN AVAL



FINANCEMENTS DES FORMATIONS

Vous pouvez retrouver toutes les conditions financières [coûts pédagogiques et frais annexes], les modalités de paiement, les modalités d'annulation, d'absence, d'interruption, de remplacement, ainsi que les dates, le lieu et horaires définis pour chaque formation, dans ce catalogue de formations, sur les programmes pédagogiques, dans les conventions, les convocations, le livret d'accueil ou encore le règlement intérieur.

Deux possibilités de prise en charge :

1. Par ACT via Uniformation – pour les adhérents à l'URHAJ-AuRA

Certaines formations sont financées, par Uniformation dans le cadre des Actions Collectives Territoriales [ACT] ouverte pour la branche HLA [anciennement FSJT].

Les ACT sont des actions gratuites pour les structures employeuses ahérentes si les financements sont accordés à l'URHAJ-AuRA. Ces demandes de financements mettent plusieurs semaines à être traitées. Nous devons déposer les demandes de financements des ACT suffisamment en amont.

Dans le cadre des ACT, les frais annexes [déplacements, hébergement et repas] des formations dispensées par l'URHAJ-AuRA, restent à la charge des structures et sont généralement susceptibles d'une prise en charge par l'OPCO [Opérateur de Compétences] de la structure adhérente.

Les stagiaires relevant de structures affiliées à Uniformation devront nous transmettre des informations complémentaires lors de leur inscription [questionnaire d'inscription en ligne].

Dans le cas d'un refus de financement pour une ACT, la formation devra alors être financée par la structure participante et être réglée directement auprès de l'URHAJ-AuRA.

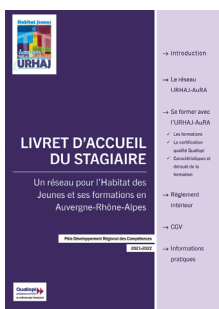
Si un tel refus se produit, une nouvelle confirmation d'inscription vous sera dès lors demandée au tarif défini selon la formation. Ce montant pourra ensuite faire l'objet d'une demande de prise en charge par l'employeur auprès de son OPCO.

2. Sans prise en charge par ACT – pour adhérents et non adhérents à l'URHAJ-AuRA

En dehors de ces actions collectives territoriales de formation [ACT], les structures peuvent participer aux formations de l'URHAJ-AuRA au tarif énoncé.

Les structures peuvent demander le remboursement de ces coûts directement auprès de leur OPCO [coûts pédagogiques, frais de restauration, déplacement, hébergement]. Les démarches de prise en charge reviennent à la structure qui envoie son personnel en formation à l'URHAJ-AuRA.

OUTILS A CONSULTER



clie !

Accueil des publics et accompagnement social

Formation

CONSTRUIRE UN PROJET COLLECTIF AVEC LES RESIDENT.E.S



LIEN D'INSCRIPTION : <https://forms.gle/1ErUNXoxHS1NCjxu5>



I CONTEXTE

Après presque 2 ans de crise sanitaire et sociale, résidents, équipes, tous partagent la même volonté, celle de remettre le collectif au cœur de l'action Habitat Jeunes. Pour diverses raisons [protection des résidents et peur du non-respect des gestes barrières, flou concernant la reprise des actions collectives dans nos établissements, trop d'urgences à traiter dans l'accompagnement individuel...], les équipes peinent à relancer la dynamique d'animations collectives. Aujourd'hui l'envie est là, mais elles ont besoin d'un coup de pouce pour relancer une dynamique de projet collectif, d'où la proposition de cette formation.

I OBJECTIFS

- Comprendre les différentes étapes de la construction et mise en place d'un projet collectif.
- Mobiliser les résidents pour construire ensemble un projet collectif.
- Comprendre les freins à la mise en place d'un projet collectif et trouver des leviers pour les surmonter.
- Impliquer et coconstruire avec les différents protagonistes [équipes du FJT, résident.e.s, partenaires, habitant.e.s...].

- Assurer une communication mobilisatrice en amont et en aval du projet pour créer une dynamique au sein du FJT.
- Valoriser le projet, imaginer la suite.
- A travers le projet du week-end citoyen, mise en application de l'animation de projet.

I CONTENU

Jour 1 - Intentions, méthode générale et conception du projet

- Construire d'un projet socio-éducatif sur la longueur plutôt qu'une série d'interventions ponctuelles.
- Penser un projet plutôt dans une logique d'animation collective et d'éducation populaire, que dans une logique productive.
- Identifier les besoins de mon public activement : aller vers l'ensemble du public.
- Faire commun à partir des expressions du public : prendre du recul, lier et politiser. Outils et approches d'intelligence collective.
- Être capable formuler les différents objectifs face aux différent.e.s acteur.trice.s du projet : institutions, professionnel.le.s, jeunes.

Jour 2 - Construction des étapes du projet, cas concrets et formation-action

- Outils et méthodes pour identifier les moyens et contraintes dans lesquels construire son projet.
- Comment articuler stratégie et tactique dans le cadre d'un projet sur la longueur.
- Se doter d'outils et d'un imaginaire d'action ludique, revendicatif et motivant.
- Construire la trame du week-end citoyen sur la base de la méthode et des outils abordés : travail de mise en œuvre collective et d'expérimentation.

WE Citoyen - Ouvrir des possibles : et si on inventait ensemble les projets de demain ?

Jour 3 - Analyse des actions menées, Valorisation, Clôture

- Travail d'analyse collective des actions menées dans les structures, de l'avancée des projets et du déroulement du week-end citoyen.
- Valoriser un projet : différents besoins et différents destinataires.
- Identifier les enjeux politiques et savoir mettre en avant les projets dans chacun de ces espaces de valorisation.
- Comment clore un projet et défaire le groupe de manière positive.
- Amener à prendre conscience de ce qu'a produit un projet pour les participant.e.s, à différentes échelles.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques // Exercices collaboratifs // Echanges de pratiques // Jeux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation orale : parole libre et échanges.
Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Evaluation à +3 mois

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC : Fonction socio-éducative

INTERVENANT : Sébastien HOVART, formateur

DATE ET DURÉE :
3 jours soit 21h - 10 & 11/02 & 14/06 - Présentiel
+ WE citoyen : 09 et 10/04 - Horaires : 9h30 - 17h30

LIEU : 76 avenue Léon Blum, 38000 Grenoble

EFFECTIF : 15 max

RÉFÉRENT : Marie SANDOZ
animation@habitatjeunes-aura.org

TARIF :
Adhérents, si ACT : 60€ repas/pers.
Adhérents, si refus ACT : 540€ + 60€ repas /pers.
Non adhérents : 700€ + 60€ / pers.

ACCOMPAGNER LES RESIDENT.E.S AU QUOTIDIEN DANS LEURS GESTES D'ECO-CITOYENNETE



LIEN D'INSCRIPTION : <https://forms.gle/ADZLoRZMCJevS2u9>



■ CONTEXTE

À l'ère des enjeux climatiques, il appartient à tous et toutes d'agir dans son quotidien. Car il n'y a pas de petits gestes, la sensibilisation à ces enjeux influe positivement sur l'apprentissage de solutions simples et adaptées pour nos consommations régulières et souvent coûteuses. C'est dans cet esprit que la formation est proposée aux équipes des structures Habitat Jeunes pour mieux accompagner les jeunes résident.e.s à : une utilisation efficiente des énergies, une diminution des coûts, un impact environnemental.

■ OBJECTIFS

- Accompagner les résidents au changement de comportement sur leur consommation d'eau et d'énergie en habitat collectif, pour un mode de vie plus durable.
- Développer des démarches et outils de mobilisation durable des résidents sur leur rôle actif en termes de gestes économes et écocitoyens.

■ CONTENU

Jour 1 – Eco-gestes énergie et eau chez soi

- Les enjeux des économies d'énergie et d'eau et du défi climatique
- Les différents ratios de consommation d'énergie et d'eau et son suivi de consommation
- Notions théoriques des changements de comportement
- Méthodes et outils pour concevoir et animer un atelier collectif sur les économies d'énergie et d'eau

Jour 2 – Eco-gestes déchets ménagers et Eco-gestes qualité de l'air intérieur

- Les enjeux généraux de la réduction des déchets
- La gestion et le fonctionnement de la collecte en France : exemple de la Métropole de Lyon
- Les actions possibles autour du tri et de la réduction des déchets à mettre en place
- La qualité de l'air intérieur et ses effets sur la santé et les éco-gestes d'amélioration.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et matériel de démonstration [Wattmètre]
Partage d'expériences
Jeux : la Maison Economie par l'ALEC Lyon, jeu «dépollul'air» [conçu par l'ADES 69 et OIKOS]
Documents supports à la suite de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quizz
Evaluation orale : parole libre et échanges.
Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Evaluation à +3mois

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC : Tout public



INTERVENANT.E.S : Muriel FUSY
de l'ALEC Agence Locale de l'Energie et du Climat
et L'association Mouvement de Palier



DATE ET DURÉE :
2 jours soit 14h - 10 et 11/03 - Présentiel
Horaires : 9h30 - 17h30



LIEU : Immeuble le «Le Parhélion» 12 -
14 Av. Antoine Dutrievoz, 69100 Villeurbanne



EFFECTIF : 15 max



RÉFÉRENT : Marie SANDOZ
animation@habitatjeunes-aura.org



TARIF :
Adhérents, si ACT : 40€ repas / pers.
Adhérents, si refus ACT : 360€ + 40€ repas / pers.
Non adhérents : 470€ + 40€ repas / pers.

ACCOMPAGNEMENT A L'EDUCATION ET L'INCLUSION NUMERIQUE DES RESIDENT.E.S



LIEN D'INSCRIPTION : <https://forms.gle/aAbNvTnUi4m6x1Cu9>

clie !

I CONTEXTE

Cette formation dresse d'abord le paysage de la précarité numérique aujourd'hui, au travers de ses enjeux et des moyens d'agir. Elle permet ensuite, aux personnes en situation d'accompagnement individuel des publics éloignés du numérique, de s'approprier des outils et méthode de diagnostic, d'accompagnement, d'éthique et d'orientation, dans le but d'amener les publics vers l'autonomie numérique. Cette formation va aussi permettre aux professionnels de former leurs publics dans un cadre collectif : initiation aux théories fondamentales de l'apprentissage et aux repères des neurosciences, une mise en pratique sur l'un des thèmes de votre choix parmi les suivants : bases du numérique, e-démarches, recherche d'emploi des jeunes.

I OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de l'inclusion numérique, et les problématiques des publics accompagnés
- Mettre en œuvre les étapes de l'accompagnement : diagnostic, accompagnement, orientation...
- Réaliser un diagnostic numérique : entretien de qualification et évaluation des compétences numériques
- Adapter son accompagnement : posture, vocabulaire, pédagogie...
- Appliquer les règles et principes clés de l'apprentissage
- Appliquer des techniques d'animation collective
- Utiliser des kits d'atelier clés en main sur la thématique choisie

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques et méthodologiques appuyés sur un support de présentation.
Méthodes actives : quiz interactif, étude de cas vidéo, jeux de rôles.
Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation orale : parole libre et échanges.
Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Evaluation à +3mois

PRÉREQUIS :

Maîtrise de la langue française, écrite et parlée.
Maîtrise des compétences numériques de base : navigation et recherche sur Internet, utilisation du mail, complétion d'un formulaire en ligne.

PUBLIC : Fonction socio-éducative

I CONTENU

Jour 1 – Comprendre et diagnostiquer la précarité numérique

- Les enjeux de l'inclusion numérique
- Profils et problématiques des publics accompagnés
- Les étapes de l'accompagnement individuel
- Le diagnostic numérique
- Les freins des publics et comment y répondre
- Ethique, confidentialité et protection des données
- Les postures d'accompagnement
- Mise en pratique de l'accompagnement
- Outils et bonnes pratiques de l'orientation

Jour 2 – Animer des ateliers collectifs

- L'évolution du rôle du formateur
- Les leviers de l'apprentissage
- Les spécificités des ateliers sur le numérique
- L'animation d'ateliers sur la thématique
- La préparation d'une formation
- Les profils d'apprenants

INTERVENANT : Emmaüs Connect - Thomas MANGENOT, formateur maîtrisant les enjeux de l'inclusion numérique, du monde de l'action sociale et des publics précaires

DATE ET DURÉE :
2 jours soit 14h – 31/03 et 01/04 - Présentiel
Horaires : 9h30 - 17h30

LIEU : Résidence Joseph Fontanet,
95 boulevard Lepic, 73100 Aix les Bains

EFFECTIF : 12 max

RÉFÉRENT : Marie SANDOZ
animation@habitatjeunes-aura.org

TARIF :
Adhérents, si ACT : 40€ repas / pers.
Adhérents, si refus ACT : 360€ + 40€ repas / pers.
Non adhérents : 470€ + 40€ repas / pers.

LA GESTION DU BUDGET COMME LEVIER VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES



LIEN D'INSCRIPTION : <https://forms.gle/5aYYKkxtgmTcAknQ9>



■ CONTEXTE

Apprendre à gérer ses ressources et dépenses est l'un des sujets incontournables dans l'accompagnement du/de la résident.e. Savoir gérer son budget et en comprendre les enjeux est un des leviers permettant aux jeunes d'accéder à une pleine autonomie. Il est donc important dans l'accompagnement du/de la jeune d'apporter des éléments de compréhension et des supports qui lui faciliteront sa gestion budgétaire.

■ OBJECTIFS

- Intégrer la gestion du budget comme un levier au sein du parcours du résident en fonction de son projet et de ses ressources.
- S'appuyer sur les moments clés de la gestion locative pour prévenir les difficultés de gestion du budget, aborder, identifier les problématiques et travailler sur le budget ou autres éléments liés permettant l'autonomie sociale et économique
- Connaître les bases et savoir sensibiliser les résidents à la gestion du budget, notamment au travers d'actions collectives
- Mettre en place des outils et savoir adapter sa posture afin d'accompagner les résidents en difficulté budgétaire ou en impayés afin d'éviter les procédures d'expulsions
- Identifier les partenaires locaux sur les thématiques d'autonomie sociale et économique, savoir quand orienter les résidents et assurer un suivi

■ CONTENU

- Le rapport à l'argent
- Les postes budgétaires : identification et risques
- Utilisation du vocabulaire
- Boîte à outils : identification et limites, les acteurs locaux
- Intervenir au niveau individuel et au niveau collectif
- Les ressources/références exploitables

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques.
Exercices collaboratifs.
Echanges de pratiques.
Mise en scène, jeu de rôle.
Documents supports à la suite de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation orale : parole libre et échanges.
Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Evaluation à +3mois

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC : Fonction socio-éducative

👤 INTERVENANT.E.S :

Sadia EL MAHI et Clotilde DOUARD-CLAVEL /
Diplôme d'Etat CESF

🕒 DATE ET DURÉE :

2 jours soit 14h - 25 et 26/04 - Présentiel
Horaires : 9h30 - 17h30



LIEU : La Manu, 8 rue de la Manutention,
26000 Valence



EFFECTIF : 15 max



RÉFÉRENT : Marie SANDOZ
animation@habitatjeunes-aura.org



TARIF :

Adhérents, si ACT : 40€ repas / pers.
Adhérents, si refus ACT : 360€ + 40€ repas / pers.
Non adhérents : 470€ + 40€ repas / pers.

PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS

Les mots pour ouvrir le dialogue



LIEN D'INSCRIPTION : <https://forms.gle/4uiwMzM4Wqd7LHzP7>

clie !

■ CONTEXTE

Les FJT sont des lieux de vie et d'interactions. Entre voisins, les rythmes et habitudes de vie sont parfois différents ce qui peut occasionner des tensions, la question du règlement intérieur peut parfois entraîner des incompréhensions.

Cette formation se propose alors d'outiller les professionnels au contact des résidents pour se positionner comme médiateur et éviter ainsi les sources potentielles de tensions entre jeunes ou avec les équipes.

■ OBJECTIFS

- Connaître et comprendre la logique et les mécanismes de l'agressivité
- Développer ses compétences en communication
- Se positionner pour faciliter les échanges
- Acquérir des techniques de négociation et de gestion des conflits

■ CONTENU

- Situations de conflits et éléments déclencheurs
- Attitudes adoptées et attitudes adaptées
- Initiation à la CNV (Communication Non Violente), une méthode de communication qui favorise l'empathie, l'authenticité et la responsabilité
- L'écoute active
- L'impact des intentions
- Présence à soi, présence à l'autre : connaître ses limites, mobiliser ses atouts
- Dire, ne pas dire : choix des mots adaptés aux personnes, aux espaces, aux contextes
- Effets du « Pouvoir AVEC »
- Contractualisation sur la base d'alternatives concrètes et réalistes
- Responsabilités et décisions : place de chacune des parties, usagers, professionnel.le.s, institutions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques.
Mise en œuvre de situations favorisant la communication et la coopération
Partage des expériences, co-développement
Jeux de rôles, atelier d'écriture
Elaboration d'une action à mettre en œuvre à l'intersession
Documents supports à la suite de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation orale : parole libre et échanges.
Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Evaluation à +3mois

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC : Fonction socio-éducative

👤 INTERVENANTE :

Véronique LEROUX, formatrice et consultante, relations humaines, écriture professionnelle, méthodologie de projet

🕒 DATE ET DURÉE :

2 jours soit 14h – 18 et 19/05 - présentiel
Horaires : 9h30-17h30-12h30

📍 LIEU : à confirmer

👥 EFFECTIF : 12 max

👤 RÉFÉRENT : Marie SANDOZ
animation@habitatjeunes-aura.org

💰 TARIF :

Adhérents, si ACT : 40€ repas / pers.
Adhérents, si refus ACT : 360€ + 40€ repas / pers.
Non adhérents : 470€ + 40€ repas / pers.

ACCOMPAGNER AU DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES



DES RÉSIDENT.E.S [confiance en soi, communication avec les autres, résoudre des problèmes...]



LIEN D'INSCRIPTION : <https://forms.gle/7BAzf6AQ9Z8Uiwv26>

clie !

■ CONTEXTE

Faire face à des situations quotidiennes vécues au départ comme inconfortables grâce à l'acquisition des compétences psychosociales. Tel est l'enjeu de la formation proposée aux équipes pour accompagner au mieux les jeunes dans le développement de leurs compétences psycho-sociales.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques.
Echanges de pratiques.
Documents supports à la suite de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation orale : parole libre et échanges.
Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Evaluation à +3mois

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC : Fonction socio-éducative



INTERVENANT.E.S: IREPS

Alice COSTE - Chargée de projets et d'ingénierie
en promotion de la santé



DATE ET DURÉE :

3 jours soit 21h – 08/06 et 09/06 et 19/09
Présentiel
Horaires : 9h30 - 17h30



LIEU : à confirmer



EFFECTIF : 15 max



RÉFÉRENT : Marie SANDOZ

animation@habitatjeunes-aura.org

TARIF :



Adhérents : 540€ + 60€ repas / pers.
Non adhérents : 700€ + 60€ repas / pers.

■ OBJECTIFS

- Définir le concept des compétences psychosociales [CPS] dans le champ de la promotion de la santé.
- Identifier et développer des postures éducatives soutenant le développement des CPS.
- Mettre en œuvre des activités collectives permettant le développement de compétences psychosociales chez les jeunes adultes.
- Identifier les leviers permettant le développement des CPS des résident.e.s des habitats jeunes dans le cadre de ses missions.

■ CONTENU

Jour 1 : L'approche des compétences psychosociales en promotion de la santé

- Les CPS dans le champ de la promotion de la santé : définition, enjeux et concepts associés
- Découverte et expérimentation d'activités CPS adaptées au public de jeunes adultes

Jour 2 : La relation éducative au service du développement des CPS

- Réflexion sur les postures éducatives soutenant le développement des CPS
- Repères méthodologiques de mise en œuvre de projets CPS
- Découverte et expérimentation d'activités CPS adaptées au public de jeunes adultes

Jour 3 : Approfondissements et retours d'expérience

- Retours d'expériences
- Approfondissements [en fonction des besoins du groupe déterminés en J2]
- Découverte et expérimentation d'activités CPS adaptées au public de jeunes adultes

Juridique

Formation

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES [RGPD]



LIEN D'INSCRIPTION : <https://forms.gle/Dc84YftRquAnWojt6>

clie !

■ CONTEXTE

Droit fondamental depuis le 25 Mai 2018, la protection des données personnelles implique des obligations pour les structures du secteur social et médico-social. En cas de non-respect de ces exigences, les structures sont susceptibles de sanctions. Ce droit fondamental s'applique à tous les citoyens de l'Union Européenne.

■ OBJECTIFS

- Développer une compétence opérationnelle en matière de protection des données à caractère personnel.
- Construire une démarche de mise en conformité des pratiques du droit à la protection des données personnelles dans l'établissement.

■ CONTENU

- Les notions fondamentales et législatives relatives aux données personnelles et à leur traitement
- Les enjeux pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux du traitement des données personnelles
- Les principes et pratiques de la protection des données personnelles
- Les axes de travail de mise en conformité des établissements aux exigences de la protection des données à caractère professionnel.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques
Exercices de groupes
Echanges de pratiques, questions/réponses
Documents supports à la suite de la formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation orale : parole libre et échanges.
Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Evaluation à +3mois

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC : Directeur.trice.s,
Responsables d'établissements


 **INTERVENANT** :
Pascal LEFEBVRE

 **DATE ET DURÉE** :
1 jour soit 7h - 13/01
Horaires : 9h30-17h30

 **LIEU** : YMCA, 1 rue Charny, 69100 Villeurbanne

 **EFFECTIF** : 15 max

 **RÉFÉRENT** : Marie SANDOZ
animation@habitatjeunes-aura.org

 **TARIF** :
Adhérent, si ACT : 20€ repas / pers.
Adhérents, si refus ACT : 180€ + 20€ repas / pers.
Non adhérents : 235€ + 20€ / pers.

DROITS DES ETRANGERS



LIEN D'INSCRIPTION : <https://forms.gle/oMbHhZDwPr6Vv6Fk8>

clie !

■ CONTEXTE

Dans un contexte de durcissement des politiques migratoires, comment conseiller et orienter le public étranger dans ses démarches administratives relatives aux titres de séjour et au droit d'asile.

■ OBJECTIFS

- Maîtriser les grands principes du droit au séjour et du droit d'asile
- Intégrer les pratiques administratives et repérer les situations problématiques et abusives
- Conseiller et orienter les personnes dans leurs démarches
- Approfondissement des savoirs acquis sur la situation des jeunes sans papier : quel droit au séjour ?

■ CONTENU

Jour 1 :

- Les différentes catégories de titres de séjour existants
- L'opportunité de la demande
- Les démarches en préfecture
- Les décisions de la préfecture : comment réagir en cas de décision négative (OQTF)

Jour 2 :

- Focus sur les démarches possibles pour les jeunes sans-papier : admission au séjour au titre de la vie privée et familiale, carte salariée...
- Droit d'asile : les différents acteurs institutionnels (préfecture, OFII, OFPRA, CNDA...) et leur rôle ; les enjeux des différentes étapes de la procédure.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation interactive.
Apports théoriques.
Exercices collaboratifs.
Cas pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation orale : parole libre et échanges.
Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Evaluation à +3mois.

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC : Fonction socio-éducative

 **INTERVENANT :**
La Cimade

 **DATE ET DURÉE :**
2 jours soit 14h – Octobre 2022 - Présentiel
Horaires : 9h30 - 17h30

 **LIEU :** Lyon

 **EFFECTIF :** 20 max

 **RÉFÉRENT :** Marie SANDOZ
animation@habitatjeunes-aura.org

 **TARIF :**
Adhérents, si ACT : 40€ repas/pers.
Adhérents, si refus ACT : 360€ + 40€ repas /pers.
Non adhérents : 470€ + 40€ / pers.

Gestion d'une résidence sociale

Formation

GESTION DU BÂTI ET DU PATRIMOINE



LIEN D'INSCRIPTION : <https://forms.gle/z3EifpTrRBzF63kt7>

clie !

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques.
Exercices collaboratifs.
Apports pratiques : dossier ERP [montage, réglementation, instruction].
Travaux de groupe.

Livret personnalisé sera délivré aux stagiaires 15 jours ouvrés après la formation. Les informations essentielles à intégrer au livret seront convenues avec les stagiaires tout au long de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation orale : parole libre et échanges.
QCM.
Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Evaluation à +3mois

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC : direction, responsables, agents de maintenance.

INTERVENANT.E.S: BatiSafe un bureau d'études, de maîtrise d'œuvre et de formation pour l'amélioration et le maintien aux normes des bâtiments.

DATE ET DURÉE :
2 jours soit 14h - 20 et 21/09 - Présentiel

LIEU : Lyon

EFFECTIF : 12 max

RÉFÉRENT : Marie SANDOZ
animation@habitatjeunes-aura.org

TARIF :
Adhérents : 420€ + 40€ repas / pers.
Non adhérents : 545€ + 40€ / pers.

■ CONTEXTE

Cette formation très technique vous propose des outils pour assurer une maintenance responsable des bâtiments.

■ OBJECTIFS

- Répondre précisément aux multiples obligations en sécurité incendie afin d'améliorer la sécurité du public accueilli.
- Connaître les vérifications et entretiens à effectuer ainsi que les intervenants et savoir anticiper l'intervention d'entreprises extérieures.

■ CONTENU

Jour 1 : Les obligations en matière de sécurité incendie

- Les textes réglementaires applicables
- Les obligations des chefs d'établissements
- La Commission de sécurité

Jour 2 : Entretien et maintenance des installations techniques

- Le contexte réglementaire
- Vérifications, entretiens et maintenance des installations

Possibilité : visite de site et responsabilités entre l'exploitant et le propriétaire - 3 heures Étude de cas concret

Management et RH

Formation

GESTION DE SON TEMPS AU TRAVAIL



LIEN D'INSCRIPTION : <https://forms.gle/8BC4BiLyNyrYsaNz5>

clie !

CONTEXTE

Le temps peut paraître long ou très court pour une même durée définie. Comment gérer ce temps dans un contexte professionnel ? La gestion de son temps et savoir le maîtriser impacte sur son stress, le réduit ou le multiplie. Les sollicitations sont multiples dans un monde qui va toujours plus vite et où l'instantané a pris une place prépondérante. Néanmoins, l'effcience se mesure dans sa capacité à tenir les échéances et donc à gérer son temps et ses priorités. Cette formation apportera des méthodes et outils d'organisation afin d'agir sur ce sentiment d'être submergé.

OBJECTIFS

- Identifier les éléments perturbateurs qui « font perdre du temps » dans son travail quotidien.
- Faire son propre bilan de son organisation et identifier ses limites.
- Savoir prioriser sa charge de travail, entre importance et urgence.
- Améliorer son efficacité et performances en gérant son stress et la pression avec une meilleure organisation de son travail.

CONTENU

Jour 1 :

- Diagnostic de sa gestion du temps
- La gestion des priorités
- La planification de son temps de travail

Jour 2 :

- Les outils de la gestion du temps
- Les conditions pour accomplir son plan de journée
- Identifier les freins dans la collaboration

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

L'APPROCHE

Démarche pédagogique interactive et pragmatique.
Outils simples et applicables sur le terrain au retour de formation.
70 % de pratique, 30 % d'apports théoriques, de connaissances.

LES OUTILS

Fiche des attentes/stagiaire renseignée en amont de la formation.
Exercices d'entraînement.
Cas pratiques issus des situations rencontrées sur le terrain par les participants.
Grilles d'analyse de pratiques.
Formalisation d'un plan de développement individuel avec engagement sur 2 à 3 objectifs de progression [réalistes, mesurables et planifiés].

Livret guide personnalisé remis après la formation. Un dossier « ressources » est transmis aux participants à la fin du stage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bilan oral [en fin de chaque journée] et écrit [en fin de module].
Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Evaluation à +3mois

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC : Tout public



INTERVENANTE :

Valérie SIMON – formatrice depuis 15 ans et coach professionnelle.



DATE ET DURÉE :

2 jours soit 14h – 17/11 et 18/11 - Présentiel
Horaires : 9h30 - 17h30



LIEU : Valence



EFFECTIF : 10 max



RÉFÉRENT : Marie SANDOZ

animation@habitatjeunes-aura.org



TARIF :

Adhérents, si ACT : 40€ repas / pers.
Adhérents, si refus ACT : 360€ + 40€ repas / pers.
Non adhérents : 470€ + 40€ repas / pers.

Et pour aller

plus loin

■ OUTILS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

D'autres outils existent pour la formation des salariés.

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

À compter du 1^{er} janvier 2019 le plan de développement des compétences remplace le plan de formation. Il permet aux salarié.e.s de suivre des actions de formation à l'initiative de leur employeur.

- Pour les actions d'adaptation au poste de travail ou liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi
- Pour les actions de développement de compétences

Plus d'informations :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/entreprise-et-formation/article/plan-de-developpement-des-competences>

LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION [CPF]

Le compte personnel de formation [CPF] permet d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. Il a une vocation universelle et s'adresse à tous les actifs.

A l'initiative du salarié [avec accord de l'employeur si la formation se déroule tout ou partie sur le temps de travail]

- Pour les actions de formation certifiantes [inscrites au RNCP ou répertoire spécifique dont CléA]
- Pour les actions suivantes : accompagnement VAE, bilan de compétences...

Plus d'informations :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

LE CATALOGUE UNIFORMATION

Pour les structures adhérentes à cet OPCO : catalogue de formations gratuites sur divers domaines.

Consultable en ligne :

<https://www.uniformation.fr/entreprise/formation/offre-de-formation-clefs-en-main>

LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE [CEP]

Pour l'accompagnement de tous les salariés envisageant une évolution professionnelle, un temps de réflexion sur leur parcours et projet professionnel.

Plus d'informations :

<https://mon-cep.org/>

Pour des informations plus exhaustives :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/>

■ LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN AURA C'EST AUSSI

Au-delà de ce programme de formations, l'URHAJ-AuRA organise de nombreux temps d'échange, de rencontre et de réflexion collective. Ce faisant, nous démultiplions les formats afin que chacun puisse trouver l'occasion de se former et de s'informer. Ainsi, l'URHAJ-AuRA tient à favoriser l'échange entre pairs, le partage d'expérience comme la construction partenariale. A ce titre, quelques exemples d'actions :

LES CAFÉS DES DIRECTRICES ET DES DIRECTEURS

Une fois par mois, en visioconférence, c'est l'occasion pour les responsables d'établissements adhérents à l'URHAJ-AuRA de se retrouver pour échanger sur leurs besoins, leurs difficultés du moment et de partager leur expérience. C'est également un temps de transmission d'information, et d'actualité du réseau.

MATINÉES DE L'URHAJ

Ce sont des temps de rencontres, qui permettent aux élu.e.s et responsables du réseau d'échanger et de construire collectivement une vision partagée de l'Habitat Jeunes. Organisées à l'occasion de nos instances, ces matinées sont construites avec les territoires nous accueillant et sur leurs thèmes d'actualité.

JOURNÉE JEUNESSE

C'est le Rendez-vous annuel permettant au réseau et à ses partenaires d'échanger sur l'évolution de l'Habitat Jeunes dans la Région Auvergne Rhône Alpes. S'appuyant sur les données de l'Observatoire Régional que nous éditons pour l'occasion, un dialogue s'ouvre afin de comprendre et d'anticiper collectivement les besoins des jeunes.

EXPÉRIMENTATION : CNAM

Dans le cadre de sa Stratégie globale d'accompagnement santé en faveur des 16/25 ans, l'Assurance Maladie instaure un partenariat avec l'UNHAJ, qui dans un premier temps permet à 3 territoires de mener une expérimentation avec les CPAM. L'URHAJ Auvergne Rhône-Alpes est l'un de ces territoires et mettra donc en place en 2022 avec les CPAM :

- Des formations d'une demi-journée pour les professionnels socio-éducatifs sur les dispositifs d'accès aux droits et aux soins
- Le choix d'un référent CPAM / département, contact direct pour les équipes leur permettant de résoudre des problématiques d'accès au droit pour des situations complexes
- La mise à disposition d'une boîte à outils de l'Assurance Maladie
- Le prêt d'un « Escape game » sur l'accès aux droits et aux soins

DES VISIOS SOCIO-ÉDUC THÉMATIQUES

Une fois par trimestre, échanges entre les équipes socio-éducatives, en visio autour d'une thématique choisie ensemble [Projet d'Accueil Personnalisé, Conseil de Vie Sociale, Gestion des conflits...]

DES FORMATIONS

Échanges de pratiques sur les addictions par territoire dans le cadre de notre convention de partenariat avec Addictions France.

Prochaine formation sur les territoires du Rhône et de la Loire : premier semestre 2022

LE WEEK-END CITOYEN

Le week-end citoyen est un événement organisé par l'URHAJ afin de répondre à l'une de ses missions qui consistent à favoriser la rencontre et l'échange entre les résidents et à sensibiliser les structures autour d'actions collectives destinées aux résidents.

Cet événement permet aussi aux jeunes de s'exprimer et de prendre conscience de leur pouvoir d'agir dans la société. C'est également l'occasion pour les équipes socio-éducatives de mettre en pratique ce qu'elles ont appris en formation.

Prochain week-end citoyen : 9 et 10 avril 2022

LE PARLEMENT LIBRE DES JEUNES OU PLJ

« Le Parlement libre des jeunes est une expérience de démocratie directe où des jeunes de 18 à 30 ans, à partir de leurs rêves et leurs colères, s'expriment et s'organisent collectivement pour conquérir ou préserver des droits économiques et sociaux. »

C'est quoi un PLJ ?

<https://www.youtube.com/watch?v=7pVeXHJlETk>

Prochain PLJ : Décembre 2022

Contacts



Marie SANDOZ - Chargée de mission Jeunesse

Pédagogie et gestion des inscriptions

animation@habitatjeunes-aura.org

04 37 43 45 11



Carole BONNEAU - Directrice Régionale Adjointe

Coordination et stratégie de développement

dra@habitatjeunes-aura.org

06 44 32 65 13



Virginie MONTAGNIER - Assistante de Direction

Administration et facturation

administration@habitatjeunes-aura.org

04 37 43 45 17



245 rue Duguesclin – 69003 Lyon

Standard – 04 37 43 45 17

www.habitatjeunes-aura.org